

**Plan de gestion intégré du bassin hydrographique de la baie de Shediac  
Comité de mise en œuvre – rapport sommaire pour 2022-2023**

*Préparé par :*

**L'Association du bassin versant de la baie de Shediac**



*Financé par :*



**Février 2023**

## **Remerciements**

L'Association du bassin versant de la baie de Shediac (ABVBS) souhaite remercier toutes les personnes qui ont travaillé avec diligence à la création du Plan de gestion intégrée du bassin versant de la baie de Shediac.

Ce plan est le résultat de beaucoup de bon travail de la part du comité directeur formé en 2016, du groupe de travail formé en 2019 et du comité de mise en œuvre subséquent formé en 2021.

Nous tenons à remercier les membres du comité de mise en œuvre et des sous-comités qui se sont portés volontaires et ont consacré du temps à notre table virtuelle. Ces réunions permettent de poursuivre les discussions importantes. Ces discussions mènent à la création de partenariats pour la mise en œuvre des mesures d'action qui sont conçues pour atteindre un but commun : protéger la qualité de l'eau dans la baie de Shediac. Nous avons hâte de poursuivre ces partenariats au cours de la prochaine année fiscale.

Finalement, nous désirons reconnaître le Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, qui continue de financer les nombreux projets menés par l'ABVBS, y compris la coordination des réunions du comité de mise en œuvre.

Sincèrement,

Jolyne Hébert, Gérante exécutive  
Association du bassin versant de la baie de Shediac

## **Bref historique**

La qualité de l'eau à la plage Parlee est une source de préoccupation pour les résidents du bassin versant de la baie de Shediac et pour les personnes qui visitent cette attraction récréative populaire depuis de nombreuses années. En 2016, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a formé un comité directeur chargé de recueillir de l'information afin de mieux comprendre la source des contaminants de la qualité de l'eau.

Les résultats des nombreux projets et études entrepris entre 2017 et 2018 ont été résumés par le comité directeur dans le rapport final sur la qualité de l'eau de la plage Parlee à Shediac, au Nouveau-Brunswick. Le rapport conclut que même si la qualité de l'eau à la plage Parlee est très bonne la plupart du temps, il y a des problèmes de qualité de l'eau dans le bassin versant de la baie de Shediac qui devraient être abordés. L'élaboration d'un plan de gestion du bassin versant de la baie de Shediac a été identifiée comme une étape importante dans la résolution des problèmes de qualité de l'eau dans le bassin versant. L'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin versant contribuera à son tour à protéger et à améliorer la qualité de l'eau à la plage Parlee.

En 2019, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick (MEGLNB) a formé un groupe de travail chargé d'élaborer un plan de gestion du bassin versant de la baie de Shediac. Le groupe de travail s'est réuni régulièrement et, au total, trois séries d'engagement ont eu lieu en octobre 2019, en août 2020 et en février 2021. Le plan a été publié dans les deux langues officielles le 22 octobre 2021.

## **La structure**

Avec l'aide du MEGLNB, un comité de mise en œuvre a été créé, composé de représentants de divers organismes gouvernementaux (municipaux, provinciaux et fédéraux), de groupes des Premières nations, d'entreprises, d'organisations et du grand public. Ce comité a été créé pour tenir les parties prenantes informées des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des mesures du plan, et pour aider à créer des partenariats en vue d'atteindre ces objectifs.

Pour mieux se concentrer sur les objectifs et les mesures à prendre, des sous-comités ont été créés pour cinq des sept objectifs. Ces sous-comités mènent des discussions plus ciblées et plus approfondies sur des actions spécifiques dans le cadre de leur objectif respectif. Les sous-comités peuvent inviter à leurs réunions des personnes qui apportent leurs connaissances et leur expertise.

Le comité de mise en œuvre et les sous-comités se réunissent régulièrement pour travailler à la réalisation des objectifs et des mesures décrites dans le plan, dans le cadre d'un cycle annuel de mise en œuvre du plan de gestion du bassin hydrographique.

## **Historique des réunions**

Depuis la création du comité de mise en œuvre, six réunions ont eu lieu. Ces réunions ont eu lieu le 31 janvier 2022, le 23 mars 2022, le 21 avril 2022, le 13 octobre 2022, le 5 décembre 2022 et le 23 février 2023.

Quatre réunions de sous-comités ont été organisées en plus des réunions du comité de mise en œuvre :

- Le sous-comité n° 2 "Protection et amélioration de la qualité de l'eau et de l'habitat" s'est réuni le 4 octobre 2022 ;
- Le sous-comité n° 3 Améliorer la gestion des eaux pluviales s'est réuni le 7 février 2023 ;
- Le sous-comité n° 4 Améliorer la gestion des eaux usées s'est réuni le 16 novembre 2022 ; et
- Sous-comité n° 5 Protéger les zones côtières du bassin versant s'est réuni le 16 novembre 2022.

## **Liste des groupes représentés**

- Association du bassin versant de la baie de Shediac
- Ministère des Pêches et Océans Canada
- Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick
- Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick
- Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick (Parc provincial de la plage Parlee)
- Commission de services régionaux du Sud-Est
- Premières Nations (Mi'gma'we'l Tplu'taqnn Incorporated)
- Ville de Shediac
- Red Dot Association of the Shediac Bay
- Intervenants
- Citoyens du bassin hydrographique

## **Hébergement Web**

Les documents relatifs au plan de gestion intégrée et au comité de mise en œuvre, y compris les procès-verbaux des réunions, le cadre de référence, les rapports annuels et un lien vers le plan dans les deux langues, ont été rendus disponibles au public sur le site Web de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac.

Figure 1 : Limites du bassin versant de la baie de Shediac



**Figure 2: Cycle de mise en oeuvre annuel du plan de gestion du bassin hydrographique.**

